

# LA GAZETTE DE DOISSAT

Publication : Mairie de Doissat / Rédaction : BLA / Tirage : 85 exemplaires papier et 40 digitalisés

## L'Édito du Maire

Par Christian BOISSY

Les attentats, le réchauffement climatique, les aléas de la météo, la crise économique, les flux migratoires, le chômage, nous avons du mal, nous simples citoyens, à faire la part des choses devant ce déferlement d'informations et de médiatisation avec des images au plus près de l'action,

Bien sûr, nous nous en remettons aux politiques ainsi qu'à nos Élus nationaux et locaux, en espérant qu'ils prennent les moins mauvaises solutions,

Les communes prennent de plein fouet les restrictions budgétaires et se voient imposer par les collectivités locales souvent sans concertation de nouvelles directives et normes qu'il faut financer. Les compétences deviennent floues et le transfert de celles-ci est bien souvent budgétairement au détriment de la Commune. Malgré nos efforts, tout cela aura tôt ou tard un impact sur notre fonctionnement et sur le financement de nos investissements.

La municipalité s'engage à maintenir un développement raisonnable pour le bien-être de la Commune en continuant ses projets et en recherchant là où c'est encore possible de nouvelles sources d'économie.

La loi NOTRe préconisant assez fermement le regroupement des communes, la France, d'ici 2020, devrait passer de 35000 communes à seulement 15000. J'y suis fortement opposé mais je crains que cela ne devienne obligatoire.

Par ailleurs, je pense également à nos agriculteurs qui sont pris dans la tourmente des nouvelles normes environnementales et des épidémies de FCO, de tuberculose et de grippe aviaire.

Ce bulletin relate l'ensemble de notre actualité, des décisions prises par le Conseil Municipal depuis juin 2015.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur certains dossiers, n'hésitez pas à me contacter ou à venir dans le public aux Conseils Municipaux.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne année 2016, sereine, pleine de bonheur et de santé.

Bonne lecture à tous,



**DOISSAT**

- Les raccords et fissures du plafond de la Nef et de l'Autel réalisés par l'entreprise Audibert.
- La réfection totale de la toiture de l'église réalisée par l'entreprise Sougnoux.
- La nouvelle piste Forestière de Fonvergne réalisée par l'entreprise Constantin.
- Réalisation de travaux sur le chemin de « l'Anglade » (Ruffel).
- Nouvelles tables pliantes pour la salle communale

## Sommaire

L'Édito du Maire	1
Apard – Comité des Fêtes	1
Travaux	1
Agenda	1
Affiches en Mairie	2
Autrefois	2
Appel aux dons	3
Retour en images sur le repas du 19 juillet 2015	3
Nouveau Site Internet doissat.fr	4
Retour en images Cérémonie du 11 novembre 2015	4
Retour en images Sapins de Noël écologiques	5
Ateliers du Comité des Fêtes	5
Histoire du Tramway	6
Retour en images Noël 2015	7
Conseil Municipal du 20 juin 2015	8 & 9
Conseil Municipal du 25 juillet 2015	9 à 11
Conseil Municipal du 5 septembre 2015	11&12
Conseil Municipal du 3 octobre 2015	13 &14
Conseil Municipal du 7 novembre 2015	14 à 16
Conseil Municipal du 5 décembre 2015	16&17
Information des Conseillers Départementaux	17
Carnet en mémoire de	17
Info Utile Ramassage des encombrants	18
Mairie à votre service - Contact utile	18

## APARD – Comité des Fêtes

L'APARD Comité des Fêtes de Doissat et ses bénévoles vous présentent leurs meilleurs Vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2016, ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Une prochaine réunion se tiendra dans la salle communale de la Mairie pour la finalisation du calendrier 2016 des activités du Comité ; Vous en serez prochainement informés par courriel, sms ou vive voix, et sur l'agenda du site Internet de Doissat.fr.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance ci-dessous des dates importantes de l'agenda 2016.

Encore une fois, très très bonne année à toutes et tous !  
La Présidente,  
Mylène



Mars 16	Marche inaugurale Piste Fonvergne
Mai 2016	Fête de la Nature
26 juin 16	Rallye à la Noix
26 juin 16	Marché Gourmand
Juillet 16	Repas estival
21 août 16	Vide Grenier

## Affiches d'Info en Mairie



**ENTRE 50 ET 74 ANS**

**CONTRE LE CANCER DU SEIN, LA MAMMOGRAPHIE EST RECOMMANDÉE TOUS LES 2 ANS**

LE DÉPISTAGE EST RECOMMANDÉ À PARTIR DE 50 ANS, OU AVANT EN CAS DE RISQUE PARTICULIER

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou sur [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)

DEPISTAGE DES CANCERS PARLONS-EN

Logos: Assurance Maladie, RSI, Institut National du Cancer, etc.



**COP21** Paris décembre 2015

ENSEMBLE, PLANTONS DES ARBRES POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

**UN ARBRE POUR LE CLIMAT!**

[www.unarbrepourleclimat.fr](http://www.unarbrepourleclimat.fr)

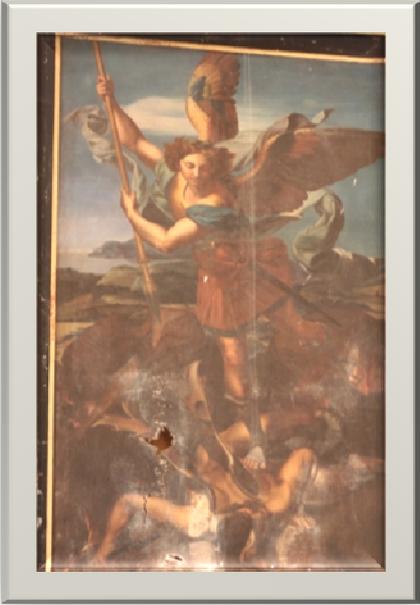
Illustration de personnages plantant des arbres.

QR code

Logos: ADE, Yves Rocher Fondation, Famf, etc.

## Autrefois ...







*Alfred Dehodencq*                      *Raphaël*

Comme vous le savez nous avons récemment et par hasard appris que l'église abritait une œuvre de jeunesse du **grand peintre français Alfred Dehodencq (1822-1882)** d'après le très célèbre tableau « Saint Michel terrassant le démon » de Raphaël exposé au Louvre, œuvre qui a été attribuée par l'état à l'église de Doissat en 1843. Il fait partie du corpus de l'œuvre d'un grand peintre orientaliste dont de nombreuses œuvres appartiennent à des collections publiques (Musée d'Orsay, musée d'art et d'histoire du judaïsme, Fonds national d'art contemporain).

Ayant subi des accidents et étant percée en plusieurs endroits l'œuvre doit être restaurée et un changement de châssis ainsi qu'un rentoilage seront également nécessaires.

Elle a été décrochée et sécurisée mais l'argent nécessaire manque pour sa restauration. Après expertises et appels d'offre, le coût total sera de 8.220 € TTC sur lequel nous ne pouvons qu'espérer une subvention de 1.680 € **soit 6.540€ TTC à financer.** Aujourd'hui, le budget de la Commune ne pouvant supporter la totalité du coût restant à financer, nous faisons donc appel **aux dons et aux mécènes.** Si vous souhaitez revoir ce tableau célèbre restauré et en bonne place dans l'église, nous avons besoin de votre aide financière (don éligible à la réduction d'impôt). Renseignements et dépôt des dons auprès de la Mairie.

## *Repas en musique du 19 juillet 2015*



## Nouveau Site Internet

Site officiel de la Commune

**DOISSAT**  
 Le Bourg  
 24170 Doissat  
 ☎ 05 53 30 20 83  
 📠 05 53 30 31 95  
 🏠 Nombre d'habitants : 131

**Horaires d'ouverture Mairie**  
 Le Mercredi : de 09h30 à 12h00  
 Le Vendredi : de 09h30 à 12h00

**Agenda - Voir tout l'Agenda**  
 📅 **Rallye à la Noix**  
 26/06/2016  
 📅 **Marché Gourmand**  
 26/06/2016

En occitan, la commune porte le nom de Doissac  
[www.doissat.fr/mairie](http://www.doissat.fr/mairie)

*Le site Internet de la commune est désormais en ligne.*

*Pour y accéder, cliquez ou recopiez ce lien dans la barre de votre navigateur :*

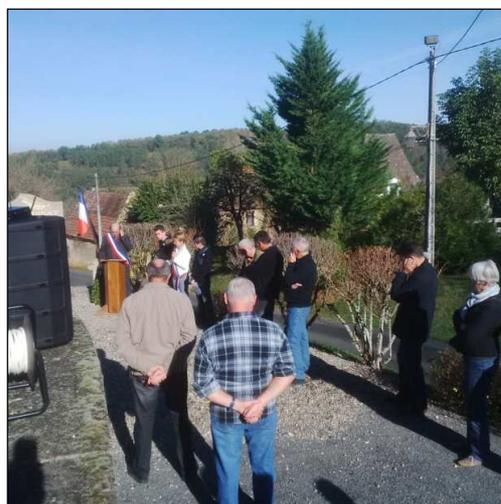
[www.doissat.fr](http://www.doissat.fr)

*Vous pourrez y retrouver en temps réel sans attendre la publication papier de la Gazette*

- *Tous les Conseils Municipaux*
- *Toutes les Gazettes de Doissat*
- *L'Agenda des activités et des manifestations*
- *Des informations sur la commune*

*(Certaines rubriques sont encore en construction, c'est normal car le paramétrage du site prend pas mal de temps)*

## Cérémonie du 11 novembre 2015 (Armistice 1918)



## Arbres de Noël écologiques



## Les ateliers du Comité des Fêtes

- Atelier « **Faites vos jeux** », moment convivial pour parties de cartes (Tarot, Belote, Bridge, etc.), Jeux de société (Cromino, Mah-Jong, etc.).
- Atelier « **Petites mains et mille points** »
- Atelier « **Informatique** » pour les nuls mais également pour les plus expérimentés qui pourront aider les autres, partager leur expérience. Tous les sujets peuvent être abordés sans tabou !
- **Randonnée** prochaine sur la nouvelle piste forestière de Fontvergne.
- Atelier spécial « **Rallye à la Noix** » (prochaine édition prévue le 26 juin 2016).
- Atelier spécial Noël avec réalisation de Sapins de Noël écologiques

Nos activités sont ouvertes à toutes et à tous : nous vous attendons très nombreux à ces manifestations.

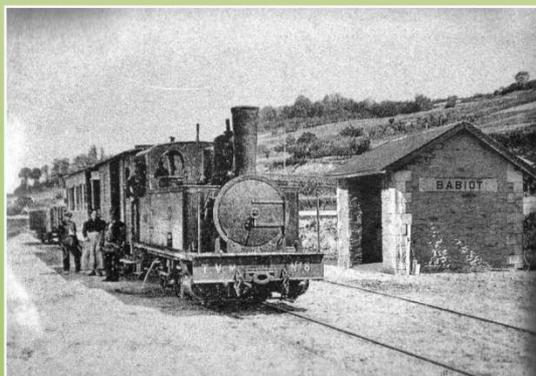
Trois panneaux d'information personnalisés selon le lieu d'implantation ont été mis en place à la « garette Babiote », au centre du Bourg et au début du chemin du tramway (Gaumard). Réalisation conjointe de Christian Prunis et Bruno Lallier. Voici l'exemple de celui du Bourg.

# HISTOIRE DU TRAMWAY

Au sud de la commune, se trouve l'arrêt « BABIOTE » de la ligne de chemin de fer reliant toutes les villes et villages entre VILLEFRANCHE DU PERIGORD et SARLAT. Cette ligne était exploitée en tramway à vapeur (en fait une petite locomotive) par les réseaux de chemin de fer départementaux de la Dordogne durant la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

Elle fonctionnera du 12 août 1912 au 30 novembre 1935.

33 ans plus tôt, au début de l'étude décidée le 12 août 1879, seule une liaison entre Sarlat et Daglan était prévue mais après maints rebondissements et péripéties, le trajet définitif sur une bien plus longue distance de 56,090 kms fut validé pour relier finalement depuis Sarlat, Vitrac, Cénac, Daglan, St Pompon, Prats du P<sup>d</sup> et Villefranche du P<sup>d</sup>, son terminus.



La ligne est déclarée d'utilité publique le 8 février 1907 et les travaux commencent en 1909 par les deux extrémités, une équipe au départ de Sarlat et une autre au départ de Villefranche du P<sup>d</sup>.

Voici un extrait du cahier des charges :

- Gare composée d'une salle d'attente d'une dimension de 4,50 m par 3 m, d'un bureau et d'un abri couvert de 3,70 m par 2,35 m au prix de 3.200 anciens francs (10.744 €)
- Espacement de 1 m entre les deux rails (ligne métrique)
- Un minimum de 3 allers et retours par jour
- Un ensemble roulant composé de 8 voitures maximum dont la longueur totale ne devra pas dépasser les 60 mètres
- Une vitesse maximale de 25 km/h

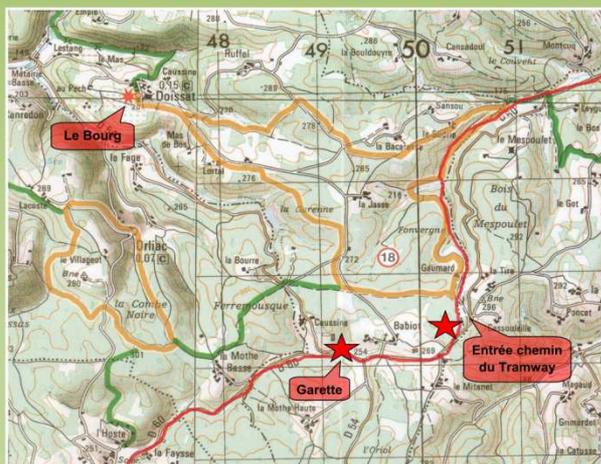
Le tout 1<sup>er</sup> trajet sur cette ligne dite des « tacots » fut effectué le 12 août 1912 de Prats du P<sup>d</sup> à Sarlat en 3 h 09 mn au tarif de 2,05 anciens francs (7 €) en 2<sup>ème</sup> classe et de 4,10 anciens francs (14 €) en 1<sup>ère</sup> classe. Le voyage retour ne prenait que 2 h 36 mn car il y avait beaucoup moins de côtes dans ce sens là.

Dans un premier temps, ce fut vraiment l'euphorie mais pour cause de l'entrée en guerre (14-18) de la France le trafic s'interrompt dès le 28 août 1914 pour ne reprendre que vers fin 1914 à la demande de la population qui n'avait bien souvent à l'époque que cet unique moyen pour se déplacer.

La ligne servait aux voyageurs mais aussi au transport du bois, des fûts de résine (gemma) et du minerai de fer qui était extrait ici à Doissat et à Prats du P<sup>d</sup>.

Les divers problèmes de conception (locomotive pas assez puissante, étroitesse de la voie) obligeaient par exemple les voyageurs à descendre et éventuellement à pousser dans les côtes lorsque le convoi était trop chargé.

L'automobile pointant son nez, la ligne devient peu à peu plus déficitaire. En 1933, le déficit atteignant 295.300 anciens francs (991.500 €) et le trafic diminuant, le Conseil Général décide la suppression définitive de la ligne qui prendra effet le 20 octobre 1934. Un dernier trajet dans une atmosphère mélancolique aura tout de même lieu le 30 novembre 1935 et marquera à tout jamais la fin de la ligne.



En compensation, le Conseil Général attribuera gracieusement aux communes traversées les gares, abris et dépendances. Les rails et traverses furent enlevés au cours de l'année 1938-1939.

Aujourd'hui, les seuls vestiges encore visibles sont les abris appelés communément « garette » avec leur nom inscrit de chaque côté que vous trouverez encore le long de la route entre Sarlat et Villefranche du P<sup>d</sup> sous forme d'abris bus scolaire pour les enfants comme celle de Babiote sur notre commune, de simples remises ou encore agrandis en petite maison (Prats du P<sup>d</sup>, Daglan).

Une grande partie de la voie du « Tramway » se trouve aujourd'hui sous la route bitumée mais vous pouvez encore en parcourir à pied ou en vélo une portion pas loin d'ici sur la route en allant vers St Pompon (chemin de randonnée à gauche en direction de Gaumard).

# Goûter, Spectacle et Repas de Noël 2015



## Conseil Municipal du 20 juin 2015

Ouverture de la séance à 17h15

**Secrétaire de Séance :** Francine MAURY

**Présents :** Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI.

**Excusés :** Michel DUMAS  
Francis RINGENBACH donne pouvoir à M. Robert DAURIAT,

Présence de Mr Bernard MARES, maître d'œuvre pour la piste forestière

### **ORDRE DU JOUR**

- Piste forestière

Ouverture des plis, présentation des dossiers des entreprises, comparaison des critères et discussions.

RAUST	dossier 1
CYPRIOTE	dossier 2
LACHENEUVRERIE	dossier 3
HERAULT	dossier 4
CONSTANTIN	dossier 5

Nombre de voix obtenues pour les entreprises sélectionnées finalement:

HERAULT	2
CONSTANTIN	6
Abstention	1

L'entreprise CONSTANTIN a été retenue pour ses critères de prix et de proximité.

Vote à l'unanimité.

- Prêt relais

Il sera nécessaire de contracter un prêt relais en attendant le versement de la subvention. Les taux sont très bas et donc peu coûteux. Le Conseil demandant néanmoins réflexion, une réponse sera donc donnée lors de la prochaine réunion.

- Devis Géomètre

Espagne = 600€      LASUDRIE = 900€      LE PECH = 600€

Le Conseil a voté à l'unanimité.

### **DIVERS**

- Tableau de l'église : un rendez-vous est pris pour le 9 juillet 2015 avec les restaurateurs.
- Exposition de l'école de ST POMPON sur le thème « Liberté – Égalité – Fraternité ». Un grand bravo aux intervenants pour ce travail qui aura permis de faire prendre conscience aux enfants de certaines valeurs.
- Achat d'un aspirateur de marque « Karcher » d'un montant de 229 € TTC chez Pro et Cie de St Cyprien.

*Suite page 9*

- La vitre de l'abri a été commandée. Elle sera remplacée pour Mr Georges DEJONGHE et indemnisée par notre assurance Groupama.
- Suite à l'orage du 13 juin dernier, un éboulement de terrain s'est produit à Dieudet Bas. Les travaux ont été effectués très rapidement par le personnel de la ComCom qui en a profité pour curer le fossé de Dieudet Haut à Dieudet Bas.
- Délibération pour eau potable SIAEP  
Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2014.  
Le Conseil a voté à l'unanimité.
- Travaux voirie : Rectification de la séance du 30 mai 2015. Prendre le même tonnage de point à temps prévu par la ComCom mais modifier le lieu de son utilisation. Dépôt du point à temps, un peu au Sol, à la croix Dieudet et sur la portion à partir du CD54 jusqu'au croisement allant vers Babirot.
- La Préfet de la Dordogne par arrêté préfectoral autorise les agents du Conservatoire botanique national sud atlantique ainsi que les personnes mandatées portant une autorisation de pénétrer sur les propriétés privées. Considérant que les inventaires naturalistes prévus dans le cadre d'un programme visant à améliorer et homogénéiser la connaissance de la flore nécessitent des prospections de terrain sur des propriétés privées.
- Un résumé de l'histoire du Tramway Villefranche – Sarlat a été préparé par Christian PRUNIS. Il sera prochainement affiché sur les panneaux de Doissat, Garette de Babirot et à l'entrée du chemin du Tramway (Gaumard)

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 25 juillet 2015 à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

## *Conseil Municipal du 25 juillet 2015*

Ouverture de la séance à 17h10

**Secrétaire de Séance** : Francine MAURY

**Présents** : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Michel DUMAS, Francis RINGENBACH.

Francine MAURY dit un mot sur la soirée estivale avec animation musicale du 19 juillet 2015 qui a été appréciée. Bravo et bien orchestrée par la Présidente, Mylène LALLIER, la Vice-présidente, Claudine PISKO, et toute l'équipe des membres actifs du Comité des Fêtes.

### **ORDRE DU JOUR**

- Piste forestière

Mr Jean-Marie GILET prend la parole pour nous faire un point sur la procédure.

Il y a 3 changements d'assiettes :

François CAMAS, Mr et Mme CHATELIER et Mme Maude DAURIAC.

*Suite page 10*

L'enquête d'utilité publique commencera fin août 2015 et permettra de régulariser le chemin de servitude. Une 1<sup>ère</sup> convention sera établie avec les trois propriétaires et une autre avec le Maire de ST POMPON pour réaliser les travaux sur son territoire (ouverture et empiérement sur environ 50m).

Vote à l'unanimité.

- Création du site Internet de la commune [www.doissat.fr](http://www.doissat.fr)

Site Internet réalisé par la société FIRE LIVE dont l'architecture adaptée à l'environnement d'une commune est identique à de nombreux autres sites déjà existants de communes du Périgord. Il est livré fonctionnel mais au départ vierge de toute personnalisation. Le contenu personnalisé sera donc mis en ligne peu à peu par Mr Bruno LALLIER et avec l'aide d'un atelier du Comité des Fêtes mis en place pour l'occasion. Le coût annuel incluant le nom de domaine doissat.fr est de 94,56 € H.T.

Vote à l'unanimité.

- Changement de Géomètre suite à la liquidation judiciaire du cabinet ayant été choisi précédemment (sans incidence pour le budget de la commune car non facturé). Deux nouveaux cabinets ont donc été contactés :

GEOVAL à Bergerac dont le montant total est de 2.961 € pour les 3 dossiers

ROUGIER à Lalinde dont le montant total est de 2.766 € pour les 3 dossiers

Vote à l'unanimité pour le cabinet ROUGIER.

- Choix des devis des entreprises pour la réalisation des travaux de la cave.

MACONNERIE :

TOUGRON = 14.473,50 € HT.

COURRIERE = 11.988,50 € H.T.

CONSTANTIN = 12.597,50 € H.T.

Vote à l'unanimité pour l'entreprise COURRIERE.

ELECTRICITE : BALHOUL = 2.548,82 € H.T.

PLATRE : AUDIBERT = 3.384,44 € H.T.

MENUISERIE :

VENTELOU = 2.010,23 € H.T.

DEJONGHE = 2.280,00 € H.T.

Vote à l'unanimité pour l'entreprise VENTELOU.

## **DIVERS**

- Délibération : Suite à une modification de l'échéancier du paiement des charges de personnel de la ComCom, les sommes initialement payées annuellement devront désormais être réglées trimestriellement. En conséquence, le Budget 2015 devra supporter les charges 2014 et 2015. Il est donc nécessaire de recourir à une décision modificative afin d'approvisionner le compte « Charges de personnel (64111) de la somme de 10.000 euros prélevée sur le compte « Caractère général » (61521).

Vote à l'unanimité.

- Délibération : Convention d'adhésion au pôle santé et sécurité au travail

Vote à l'unanimité.

- Délibération ComCom

Enclenchement de la procédure de retrait de la commune d'AUDRIX

Vote = 9 pour et 1 contre

*Suite page 11*

- Signalisation « Réserve Incendie ».  
Sté e-Forum Signalétique pour un montant de 148,94 € H.T.  
Accepté à l'unanimité.
- (ré)Ouverture d'un chemin de randonnée depuis l'église en passant par Le PECH, SEGUR jusqu'à la CD54. Mr Le Maire nous en informe sachant qu'un dossier est en cours auprès de la ComCom qui en a la compétence et qu'elle sera aidée par le Conseil Départemental.
- Panneaux d'affichage relatant l'histoire du Tramway. Basés sur la proposition, les recherches et les textes de Mr Christian PRUNIS puis complétés, retouchés et mis en forme par Mr Bruno LALLIER, les 3 panneaux dont le texte diffère selon les lieux d'implantation seront installés au Bourg, à la Garette Babiote et au départ du chemin du Tramway (Côté CD60). Ils seront réalisés par l'imprimerie BATAILLON à Sarlat (visuel imprimé sur adhésif collé sur aluminium de 3mm et vissé sur panneau de bois). Un courrier de remerciement sera envoyé à Mr Christian PRUNIS.
- Vitrine d'affichage. Pour une meilleure couverture de la commune, une vitrine complémentaire d'information sera posée à l'entrée du chemin du tramway côté ST POMPON.
- Tableau Eglise. Visite de Mme Barbara CIBILLE (Service patrimoine du Conseil Départemental) le 3 août à 15h15.

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 05 septembre à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

## *Conseil Municipal du 05 septembre 2015*

Ouverture de la séance à 10h00

**Secrétaire de Séance** : Francine MAURY

**Présents** : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Michel DUMAS

**Excusé** : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Francine MAURY

En ouverture un petit mot de Mr Le Maire au sujet du « Vide Grenier » annuel qui malgré des conditions météorologiques défavorables s'est déroulé finalement avec une bonne fréquentation des visiteurs et un nombre important de repas servis. Journée malgré tout positive.

Courrier de remerciement à Mr Christian PRUNIS pour en avoir eu l'idée, fait les recherches et élaboré un projet sur l'historique local du Tramway.

Parallèlement, un grand merci à Mr Bruno LALLIER pour la mise en forme définitive et la réalisation finale des trois versions aujourd'hui en place.

Merci également à Mr Alain WINGDICH pour son intervention efficace et gracieuse concernant la réfection du crépi sur une partie du mur d'enceinte du cimetière.

*Suite page 12*

## ORDRE DU JOUR

- GEOVISU

Délibération sur l'accès à la plateforme en ligne GEOVISU que la Communauté de Communes a mis en place (plan cadastral, etc.) et qui sera maintenue par l'ATD au tarif de 131 € par an.

Vote = 3 abstentions et 7 pour

- Délibération autorisant à présenter la demande de validation de l'agenda « accessibilité »

Vote à l'unanimité.

- Nomination du Commissaire enquêteur pour la piste forestière.

Mr Thomas MICHEL, Maire de ST POMPON, a été désigné.

Vote à l'unanimité.

Le 10 septembre 2015 à 18h00, salle de la Mairie, réunion des 11 propriétaires concernés pour présenter le tracé de la piste en présence de Mr Le Maire, d'adjoints et de Mr Bernard MARES (maitre d'œuvre).

## DIVERS

- Débroussaillage auprès de Mr Daniel BOISSY qui s'effectuera entre le 20 septembre et le 10 octobre 2015.

- Chemin de l'Anglade (Ruffel), les travaux vont débuter courant septembre par l'entreprise LAPLANCHE et en parallèle l'amélioration au virage de la croix d'Empié dont ce dernier fait l'objet d'un montant de 300 €. Suite à ces travaux de la « grave émulsion » (sorte d'enrobé) sera mis en place par la Com-Com.

Vote à l'unanimité.

- Fixation de la date de la fête de Noël.  
Cette fête aura lieu le 19 décembre 2015.

- Tableau de l'église.

Visite de 2 restauratrices, Mesdames ROQUES et CAILLOL. Aujourd'hui, en attente d'une 3<sup>ème</sup> personne pour finaliser les devis.

- Fête de la Nature en Mai 2016, organisée par le Comité des Fêtes de BELVES et gérée par Mr René BARDE.

1<sup>ère</sup> réunion le 17 septembre 2015, salle de la Mairie de BELVES à 20h30. Diverses activités seront proposées dont pour DOISSAT, la découverte des fossiles organisée par Mr Jean Pierre MORETTI.

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 03 octobre 2015 à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

## Conseil Municipal du 03 octobre 2015

Ouverture de la séance à 17h00

**Secrétaire de Séance :** Francine MAURY

**Présents :** Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Michel DUMAS

**Excusé :** Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT  
Bruno LALLIER donne pouvoir à Francine MAURY  
Jean-Pierre MORETTI donne pouvoir à Francine MAURY

En ouverture, vives remerciements à Jean-Marie GILET pour avoir mené à bien le dossier de la piste forestière « Fonvergne ».

### **ORDRE DU JOUR**

- Stationnement du Bourg

La possibilité de 7 emplacements de stationnement vont être clairement matérialisés : Création de 4 places en épi le long du mur du jardin de Mme GOUHIER et de 2 places devant la grange de Mr GAREYTE qui s'ajouteront aux 2 places existantes devant la Mairie dont une réservée exclusivement aux personnes à mobilité réduite.

Interdiction d'obstruer les chemins du Bourg qui, vu leur dimension, doivent devenir piéton, Le Conseil Municipal est favorable pour leur classement en zone piétonne.

Vérification de l'arrêté chemins ruraux, le prendre et faire ensuite un courrier aux riverains.

Devant l'église il est également prévu de délimiter un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, de mettre un panneau et de le matérialiser.

Vote à l'unanimité (achat de panneaux correspondants).

- Devis Tableau de l'église

Pour la restauration du tableau, 3 devis nous ont été présentés.

- Sandrine CAILHOL avec cadre = 9.530€ HT
- Véronique ROQUES avec cadre = 6.720€ HT
- Béatrice BAYLE sans cadre = 6.400€ HT

Pour le choix de ces devis, nous allons faire appel à Mme Barbara CIBILLE du Conseil Départemental et à Mr Francis RINGENBACH.

- Délibération DOCUP (évaluer les risques professionnels)

Exemple : possibilité de mettre en place une remplaçante

Vote à l'unanimité.

- Délibération Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Dissolution du Syndicat actuel pour une création d'une structure agrandie SIAEP Sud Périgord comprenant les communes de BELVES, MARNAC, BERBIGUIERES, MAZEYROLLES, MONPAZIER et BEAUMONT.

Vote à l'unanimité.

- Délibération rapport d'activités 2013-2014 (Syndicat Transport Scolaire)

Vote : 9 Pour / 1 abstention

- Décision emprunt relais pour la piste forestière en attendant le versement effectif de la subvention accordée.

Proposition du Crédit Agricole = 1,31% sur un montant de 44.000 €.

Les travaux ont débuté la semaine 40.

*Suite page 14*

- Prix d'achat et de vente de terrain  
La Sudrie – Espagne – Pech - piste Fonvergne  
Prendre une délibération.

La décision du Conseil a été prise pour acheter et vendre le terrain à 1 € le m<sup>2</sup> (ce prix était déjà en vigueur sur les dossiers précédents).

Vote : 8 Pour / 2 abstentions (Robert DAURIAT et Stéphane LACOSTE car ils sont concernés par cette affaire)

### **DIVERS**

- Renouvellement du copieur multifonctions par la société BSI par un modèle récent et aux mêmes conditions.
- Mr Le Maire fait remarquer que la commune comporte des habitations vacantes et souhaiterait que les propriétaires soient sensibilisés aux difficultés de logement.
- Accueil de nouveaux arrivants prévu début novembre.
- Divers travaux ont été réalisés par les employés communaux :
  - Pose d'un regard côté GOUHIER.
  - Suppression du panneau « École » entrée du Bourg.
  - Déblayage poteau, armoire 'WINGDICH' angle de la cuisine.
  - Église, portail du cimetière repeint.
  - Nettoyage caniveau contre l'église, tombes cimetière, élargissements à Dieudet à 2 endroits.

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 07 novembre 2015 à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

## *Conseil Municipal du 07 novembre 2015*

Ouverture de la séance à 17h00

**Secrétaire de Séance** : Francine MAURY

**Présents** : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH,  
Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Michel DUMAS  
. Francis RINGENBACH, Bruno LALLIER, Jean-Pierre MORETTI

### **ORDRE DU JOUR**

- Piste Forestière dite « Fonvergne »  
Rapport du Commissaire enquêteur sur la piste dite « Fonvergne ». Le registre ne mentionnant aucune remarque, il a donc conclu avec un avis favorable.  
Bon déroulement également.  
Voir avec Mr MARES pour la cadastrer.

*Suite page 15*

- Délibération

Approbation des comptes administratifs CIAS (dossier consultable en Mairie)  
Vote à l'unanimité.

- Stationnement Bourg

Devis par marquage au sol des emplacements de stationnement.

Marq-Sol 523,50 € HT

Travaux en régie de Belvès 583,96 € HT

Vote à l'unanimité pour Marq-Sol.

Devis panneaux supplémentaires (1 pour personne à mobilité réduite, 4 pour stationnement interdit + supports).

Sté Signature 163,09 € HT

- Modification des sonneries du clocher de l'église.

Devis pour mise à jour et permettre de sonner les heures + le Glas tintement lent et répété des cloches pour annoncer des funérailles.

Sté Bodet 913,00 € HT

Revoir le sujet en 2016.

- Fête de Noël

Décoration du Bourg, achat de 1 grand sapin pour la salle, 2 autres éventuellement à l'entrée de la salle sauf si l'atelier déco de Noël du Comité des fêtes (APARD) permet une alternative avec des sapins écologiques.

Ensuite comme l'an passé, coordination avec l'APARD pour les décorations, le spectacle, les cadeaux des enfants, le goûter.

Diner offert par la Mairie.

Sur les deux menus proposés par la Sté Bounichou, Le Conseil choisit :

Velouté de Butternut

Petite salade composée

Volaille farcie et légumes

Salade Fromage

Tarte Tatin et sa boule de glace vanille

- Bureau des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015

08 – 10h Christian BOISSY, Jean Marie GILET, Robert DAURIAT  
Remplaçant Alain WINGDICH

10 – 12h Christian BOISSY, Jean Marie GILET, Michel DUMAS  
Remplaçant Alain WINGDICH

12 – 14h Francine MAURY, Bruno LALLIER, Jean Pierre MORETTI  
Remplaçant Stéphane LACOSTE

14 – 16h Francine MAURY, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH  
Remplaçant Stéphane LACOSTE

16 – 18h Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Stéphane LACOSTE  
Remplaçant Alain WINGDICH

## DIVERS

- Courrier reçu de la part de la Mairie de St POMPON proposant une éventuelle fusion des cinq communes qui sont aujourd'hui déjà regroupées au niveau de l'école primaire (Campagnac Les Quercy, Doissat, St Laurent La Vallée, Grives). Grande réflexion mais aucun engagement. Néanmoins, il faut continuer à approfondir les différentes possibilités qui s'offrent à la Commune, recueillir un maximum d'informations sur ce sujet important et être prêt au cas où une fusion deviendrait obligatoire (Loi N.o.t.r.e) (par exemple, par décision Préfectorale).

*Suite page 16*

- Fleurissement du Bourg. Nettoyage des jardinières pour la saison hivernale, plantation de pensées et décoration de Noël prévus le 28 novembre 2015 à 14h00.
- Tableau de l'église. Francis RINGENBACH prend la parole. Échange fait avec Barbara CIBILLE pour examiner les devis reçus.
- Pose (appartement, studio, hall de l'entrée et hall de la salle) des 4 détecteurs de fumée par Robert DAURIAT et Alain WINGDICH.
- Fête de la Nature. Réunion lundi 9 novembre à 20h30 dans la grande salle de la Mairie de Belvès.

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 05 décembre 2015 à 17h00.**  
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 25 novembre 2015 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

## *Conseil Municipal du 05 décembre 2015*

Ouverture de la séance à 17h00

**Secrétaire de Séance** : Francine MAURY

**Présents** : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Jean-Marie GILET, Michel DUMAS,  
Francis RINGENBACH, Bruno LALLIER

**Absents** : Stéphane LACOSTE donne pouvoir à Jean-Marie GILET

**Excusé** : Jean-Pierre MORETTI

### **ORDRE DU JOUR**

- Organisation Fête de Noël : Présentation des cadeaux homme et femme
- Collecte des bleuets effectuée le 11 novembre 2015 pour la somme de 52,50 €. Le collecteur M. Georges MARTEGOUTE faisant partie de la FOPAC remet cette somme à M. J.Paul CHAUMEL qui en reverse 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC.

- Tableau Église

Barbara CIBILLE du Conseil Départemental donne préférence à Mme Véronique ROQUES et son devis d'un montant de 6.720 € TTC (facturation sans TVA)

Devis de Mme Sandrine CAILHOL 9.530 € HT avec le cadre

Devis de Mme Béatrice BAYLE 6.400 € HT sans le cadre

Vote à l'unanimité pour le devis de Mme Véronique ROQUES.

Par ailleurs, **lancement d'un appel aux dons pour cette restauration.**

Cette œuvre ne sera restaurée qu'après l'acceptation des subventions de la DRAC.

Un prototype du cadre en bois léger sera réalisé par Mr Francis RINGENBACH pour déterminer le meilleur l'emplacement dans l'église ainsi que les fixations possibles.

*Suite page 17*

**DIVERS**

- Chemin de randonnée : Partant sous le cimetière, allant au PECH, débouchant route d'Orliac sur la CD54 (1km300) et permettant de rejoindre ORLIAC en passant sous Canredon, la Plane et le Bourg d'Orliac. Se rapprocher auprès de M.ROUX du Conseil Départemental, de la Mairie d'Orliac et de la ComCom.
- Confirmation de la réserve parlementaire de la part de M. Germinal PEIRO à hauteur de 5.000 €, le dossier ayant été transmis à l'Assemblée Générale.
- Prévisions travaux 2016.  
Descente et Parking sous la Mairie, lancement des devis.  
Début des réflexions sur l'aménagement adéquat des ruelles du Bourg et du puits côté « Forge ». Idées à suggérer pour le prochain CM.

-----

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 16 janvier 2016 à 17h00.**  
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 8 janvier 2016 matin  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.



Monsieur Germinal PEIRO et Madame Brigitte PISTOLOZZI sont depuis le 29 mars 2015 les Conseillers Départementaux du Canton VALLEE DORDOGNE.

Ils nous informent qu'ils font de leur proximité, leur priorité. Pour ce faire, ils tiendront les permanences ci-dessous ouvertes à la population dans les mairies de Belvès, Saint-Cyprien, Villefranche-du-Périgord, Domme et Cénac.

- |                                                                         |                                    |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| - Mardi de 14h à 16h :                                                  | Mairie de Villefranche-du-Périgord |
| - Mercredi de 10h à 12h :                                               | Mairie de Belvès                   |
| - Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis du mois de 10h à 12h : | Mairie de Domme                    |
| - Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois de 10 à 12h : | Mairie de Cénac                    |

*Carnet de*



*Nous avons une pensée en mémoire de*

*Monsieur Michel WINGDICH décédé le 13 septembre 2015  
Madame Odette TEILLET décédée le 05 janvier 2016  
Monsieur Jacques VARGA décédé le 07 janvier 2016*

## Commune de Doissat à votre service

Mairie de Doissat  
Le Bourg  
24170 DOISSAT

Tel. 05 53 30 20 83  
Fax. 05 53 30 31 95  
email : [mairie.doissat@free.fr](mailto:mairie.doissat@free.fr)

Permanence : Mercredi et Vendredi matin de 09h30 à 12h00

Abonnez-vous à La Gazette Numérique de la commune de Doissat et recevez en priorité les informations de votre commune.

Adressez simplement un email à l'adresse de la mairie [mairie.doissat@free.fr](mailto:mairie.doissat@free.fr) avec votre nom et prénom en précisant dans l'objet « abonnement à la Gazette numérique de Doissat »

**Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions mais aussi participer à la rédaction en nous proposant reportages, articles, photos que nous pourrions publier dans La Gazette de Doissat.**

\*\* Nous nous engageons à ne pas divulguer votre adresse email en dehors de la commune.



### Collecte des Piles Usagées

L'organisme **Corepile** propose des petites boîtes en carton pour collecter vos piles et permettre ensuite de les recycler.

Quelques boîtes sont disponibles en Mairie.

Informations détaillées sur le site Internet institutionnel :

[www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)

### Ramassage des encombrants

**NOUVEAU !** Désormais passage pour le ramassage de vos encombrants sur demande. Prendre rendez-vous aux numéros suivants :

Tel. 05 53 73 03 00

Ou

Tel. 06 30 67 72 87



**ERDF**

Dépannage client particulier

Tel. 09 726 750 24

Accueil Raccordement particulier

Tel. 0 969 321 867 puis choix 1

**SOGEDO**

Service Client

Tel. 0 53 29 01 39

Dépannage hors heures bureau

Tel. 05 53 30 21 98